

jourd'hui le désespoir des vrais Français n'aurait eu lieu.

2<sup>o</sup> On déshonore le mot laïque.—Que l'on ouvre n'importe quel dictionnaire français, et au mot *laïque*, voici ce qui est dit : “ *Qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux.* ” Et c'est tout. Les laïques, ce sont donc ceux qui sont appelés à vivre dans le monde, non pas *nécessairement* pour y faire le mal, mais *évidemment* pour y accomplir le bien suivant les circonstances et les lieux.

Pourquoi donc chercherait-on à discréter l'œuvre des laïques qui sont appelés à exercer l'apostolat de l'enseignement. Le temps est-il bien choisi ? Ne vivons-nous pas à une époque où l'*apostolat laïque* est hautement encouragé par l'Eglise ? Oui, sans doute. Eh ! bien, que gagne-t-on à représenter constamment sous un mauvais jour tout ce qui est fait par les laïques dans le domaine de l'éducation ? Rien du tout, au contraire, en suivant une semblable tactique on s'expose à décourager nombre de chrétiens sincères et de catholiques convaincus qui n'ont d'autre défaut, aux yeux d'un certain nombre de leurs compatriotes, que celui d'être laïques.

3<sup>o</sup> On commet une injustice criante.—Personne ne peut nier que le corps enseignant laïque dans la province de Québec a toujours été fidèle aux enseignements de l'Eglise et qu'il a constamment fait preuve d'une soumission digne et respectueuse à l'égard de Nos SS. les évêques. Ceci étant admis, peut-on, en justice, confondre volontairement dans les journaux catholiques : l'enseignement donné par les laïques dans les écoles de notre province, écoles qui sont confessionnelles en vertu de la loi, avec l'enseignement sans Dieu qui est établi en France ; l'instituteur laïque catholique des écoles confessionnelles de Québec avec l'instituteur indifférent et souvent impie des écoles neutres de Paris ; enfin, l'école catholique dirigée par un laïque avec l'école athée dirigée par

un autre laïque ?—Non. Et les écrivains canadiens qui parlent des questions scolaires propres à la France, sans faire aucune restriction ni s'occuper si, en agissant ainsi, ils ne jettent point le trouble dans les esprits, ou s'ils ne font pas tort à ceux qui ont embrassé sérieusement et consciencieusement la profession d'instituteur, usent fort mal de leur influence et assument une bien grande responsabilité devant Dieu et devant la société.

Dans un prochain article nous démontrons que l'Eglise ne s'oppose nullement à ce que les laïques entrent dans l'enseignement, loin de là, mais qu'Elle encourage ceux qui se dévouent à la cause de l'éducation.

Que l'on me permette de terminer cet entretien par un mot de Louis Veillot à l'adresse de l'instituteur. Ecrivain à un maître d'école de la Vendée, M. Rivalland, en 1845, l'éminent journaliste disait :

“ Après le curé, il n'y a pas de personnage plus utile à la religion, pour une paroisse, que l'instituteur lorsque, comme vous, l'instituteur comprend son devoir. Si notre pauvre société, accablée de tant de plaies et menacée de tant de catastrophes, se sauve, ce ne sera pas par ses généraux, par ses orateurs, par ses écrivains ; ce sera par le curé et par le maître d'école de village. Voilà les vrais ouvriers du bon Dieu.”

C.-J. MAGNAN.

---

### L'écriture droite

---

Depuis quelques années, l'écriture droite ou verticale a fait grand bruit et occasionné de vives discussions dans le monde pédagogique. Les hommes d'écoles se sont divisés en deux camps sur cette question, comme sur toutes celles qui comportent quelque changement à apporter dans la marche ordinairement suivie pour enseigner une branche